

Présentation des Fiches de Carême 2015

Le 8 octobre 2013 par un communiqué de la salle de presse du Saint Siège, nous apprenions que le pape François invitait l'Eglise à une réflexion universelle sur la famille. Tous les chrétiens ont pu apporter leur contribution en travaillant le document : « *Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'Évangélisation* ».

Les synthèses établies par les conférences épiscopales ont été envoyées à Rome durant le mois de janvier 2014. Le pape a réuni les cardinaux les 20 et 21 février 2014 pour entendre les réactions du monde entier. Ces rapports ont servi de documents de travail pour le synode extraordinaire qui s'est déroulé à Rome du 5 au 19 octobre 2014.

Les pères synodaux se sont interrogés sur **comment l'Eglise doit-elle se situer face aux évolutions qui affectent la famille dans les sociétés contemporaines et relever les nouveaux défis pastoraux qui se font jour dans le contexte de l'Évangélisation ?** Ce synode fut dit extraordinaire car il ne rassembla que les présidents des conférences épiscopales (114) et quelques experts conviés par le pape.

Cette assemblée a publié le fruit de son travail la ***Relatio Synodi*** (le rapport final) avec la proposition d'un questionnaire pour que l'ensemble des chrétiens qui le désirent puissent l'approfondir. Les conférences épiscopales sont invitées à synthétiser les réflexions des diocèses et à les envoyer à Rome pour l'assemblée générale ordinaire du synode qui se tiendra du 4 au 25 octobre 2015 sur le thème : « **Jésus Christ révèle le mystère et la vocation de la famille** ».

Cette assemblée sera plus importante puisqu'elle est constituée de délégués des conférences épiscopales (en proportion du nombre d'évêques de chaque conférence) et des experts conviés par le pape. Elle remettra au pape une série de propositions.

Jean-Michel Mainguené, diacre permanent et responsable diocésain de la Pastorale Familiale, a travaillé la ***Relatio Synodi*** (rapport final) pour permettre à ceux qui le veulent de pouvoir apporter leur contribution à cette grande démarche synodale à laquelle nous invite le pape François.

Les cinq fiches de Carême reprennent ce travail. Elles proposent, en six séances d'une heure trente environ, de pouvoir s'approprier, réfléchir et faire connaître à notre évêque notre réflexion sur les principaux thèmes abordés dans le document.

Abbé Laurent Bonhomme
Vicaire Général

Mode d'emploi

Des fiches pour qui ?

Les fiches peuvent être utilisées dans tous les groupes déjà constitués. Elles sont aussi une occasion pour former de nouvelles équipes de partage et de réflexion. Enfin, elles peuvent aussi être travaillées lors d'une rencontre du conseil pastoral, de parents d'enfants catéchisés...

Comment utiliser les fiches ?

- Il n'y a pas d'ordre dans les fiches, ainsi elles peuvent être utilisées indépendamment l'une de l'autre.
- Pour réussir une rencontre, il doit exister à l'intérieur du groupe qui se réunit un a priori de bienveillance et un climat d'écoute.
- Lors de la première rencontre, il est bon de dire quelques mots sur la démarche synodale à laquelle nous invite le pape François. On peut reprendre la présentation des fiches énumérée ci-dessus.
- Commencer par lire à haute voix le titre, la visée de la fiche et s'assurer que chacun ait bien saisi la problématique.
- Lire à haute voix le passage choisi et demander s'il y a des questions de compréhension du texte.
- Partager sur le texte à partir des questions. Le but de la rencontre n'est pas de répondre à toutes les questions mais de réfléchir sur le texte. Il faut veiller à ce que chacun puisse librement prendre la parole. Il est bon de prévoir pour cette étape 40 minutes.
- Le temps de la synthèse doit permettre au groupe de dire ce qu'il veut retenir de la rencontre pour être transmis à la connaissance de notre évêque et de la Pastorale familiale du diocèse. Cet exercice est très important car il permet de relire la rencontre, de l'évaluer et de voir les déplacements de chacun. Le compte rendu donné à notre évêque et à la Pastorale Familiale permettra de connaître les questions, les réflexions qui se font jour dans notre diocèse. Les comptes rendus sont envoyés par courriel à l'adresse suivante : famille@catholique-montauban.ccf.fr . Pour permettre à la Pastorale Familiale et à notre évêque de pouvoir relire les synthèses, elles doivent être transmises avant le **24 mai 2015**.
- Enfin, le temps de prière nous permet de nous mettre à l'écoute du Seigneur qui, comme le souligne le numéro 22 de la constitution pastorale Gaudium et Spes du Concile Vatican II : « C'est dans le mystère du Verbe incarné que se révèle le mystère de l'homme ».

